

Voici les nouvelles décisions prises par le CA de la FFT

Les joueurs qualifiés en individuel Open et/ou séries gardent leur qualification si le qualificatif régional s'est déroulé de manière normale, sans dérogation de la CCN (exemple de qualificatif à rejouer : championnat 1ères séries mélangé avec le championnat 2èmes séries).

Concernant les championnats de libre (Libre individuel à Pontarlier, libre sénior à Alès), nous souhaitons rester prudents car nous ne savons pas quels seront les critères imposés par les mairies et les préfectures. Il se peut qu'une jauge limite de remplissage des salles soit imposée et dans ce cas nous ne pourrions pas accueillir le double de qualifiés comme nous l'avions prévu il y a quelques semaines. C'est pourquoi, nous vous demandons de ne pas organiser de nouveau un qualificatif régional cette saison et de vous baser sur les qualificatifs déjà fait lors de la saison 2019-2020.

Pour ce qui est du libre par 4 à Ouistreham, il est officiellement annulé depuis ce matin. La mesure est donc la même.

Dans ces conditions, nous demandons à tous les CCR de refaire leurs bordereaux de qualifiés en se basant sur le classement du qualificatif joué durant la saison 2019-2020. En effet, il se peut que des joueurs ayant décliné une qualification pour diverses raisons (convenances personnelles, contraintes professionnelles, craintes en raison de la crise sanitaire ...) soient disponibles pour la nouvelle date. Dans ce cas là ce sont eux les prioritaires.

Enfin, si par malheur tous les championnats prévus jusqu'au mois de juin ne pouvaient se tenir, alors toutes les qualifications seraient annulées et on repartirait sur une nouvelle saison.

Nous sommes conscients que ce n'est pas simple à gérer et que nous revenons sur des décisions déjà prises. Mais il nous a semblé plus simple pour chaque comité d'annuler certaines dates afin de faciliter la gestion d'un calendrier chargé (entre janvier et juin).

# ANNULATION DES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

*Malgré les difficultés sanitaires et techniques, les championnats triplettes à Vichy se sont parfaitement déroulés. La fédération remercie l'ensemble des participants en championnat et dans les opens d'accompagnement pour leur tenue exemplaire et leur respect des protocoles sanitaires.*

*Ce championnat a été extrêmement compliqué à mettre en place et a demandé beaucoup d'énergie et d'implication de vos dirigeants et des arbitres sollicités. La situation sanitaire risquant de ne pas s'améliorer, nous avons pris la décision d'annuler les championnats séries et Open du 11 au 15 novembre. Nous allons décider cette semaine ce qu'il advient des qualifiés de l'édition 2020.*

*La décision concernant le libre par 4 à Ouistreham sera prise le 07 novembre en fonction de l'évolution sanitaire. Nous vous tiendrons au courant dès que ce sera officiel.*

*Afin de réorganiser les calendriers des comités, les dates libérées permettront de faire les qualifications quadrettes. Les finales nationales en quadrettes ont été reculées du 19 au 21 mars 2021.*

*En cette période difficile, nous vous souhaitons de bien terminer l'année en espérant pouvoir à nouveau vous retrouver sur un championnat de France. Portez-vous bien.*